

Image not found or type unknown



Succession entre époux: argent sur livrets

Par **Tazar**, le **10/01/2019** à **08:07**

Mariés sous le régime de la communauté avec donation au dernier vivant faite chez notaire, après décès le conjoint survivant peut-il disposer pleinement des sommes figurant sur les livrets A et LDD que nous possédons ?

Merci